

Conseil scientifique du CNRS

Bilan du fonctionnement du Conseil scientifique pendant le mandat 2014-2018

À l'issue de leurs 4 années de mandat (2014-2018), les membres du Conseil scientifique expriment leur satisfaction quant à la qualité des relations entretenues avec la direction du CNRS, qui leur a permis d'offrir une véritable contribution à la politique scientifique de l'organisme. Les critiques exprimées au terme du précédent mandat ont été entendues ; ils et elles espèrent que ces avancées pourront être pérennisées lors du mandat suivant. Il s'agit en particulier

- du traitement rapide et efficace des obligations statutaires (traitement des demandes d'éméritats, créations et suppressions d'unités, etc.) qui, grâce au travail en amont de rapporteur.e.s, n'ont fait l'objet de débats que lorsque d'importants doutes le justifiaient. Les discussions sur le périmètre des unités ont été judicieusement utilisées pour discuter avec les directeurs et directrices d'Instituts de leur politique générale ;
- de la présence systématique lors des sessions du ou de la directeur.trice général.e délégué.e à la science et du maintien de son contact avec le président du Conseil scientifique entre les sessions ;
- des présentations régulières de la politique générale du CNRS et de chaque Institut par la direction et de l'organisation de séminaires permettant des réflexions très riches, en particulier en préparation du rapport d'auto-évaluation de l'organisme, sur la notion de « laboratoire », sur les données de la recherche (co-organisé entre un groupe de travail du CS et la DIST), etc. ;
- du maintien de liens forts avec les autres composantes du Comité national par le biais de la C3N, de l'invitation permanente de membres du CS dans les CSI, d'invitations mutuelles entre CS et CPCN.

Le Conseil scientifique se félicite également d'un travail toujours réalisé en bonne intelligence entre membres élu.e.s et nommé.e.s, en poste en France, à l'étranger et dans l'industrie, qui a donné lieu à l'élaboration de recommandations toujours votées à l'unanimité. Afin d'assurer pour le prochain mandat une intégration plus aisée et rapide dans les discussions des membres en poste à l'étranger, dans l'industrie, voire en France hors du CNRS, le Conseil scientifique recommande à nouveau l'élaboration d'un court document explicatif du fonctionnement du CNRS et du CS, comprenant en priorité un lexique des sigles, et l'organisation d'une séance de présentation dédiée en début de mandat. Ses membres sortant.e.s sont bien sûr prêt.e.s à s'associer à ces opérations.

La direction du CNRS pourrait certainement trouver des moyens de mobiliser plus régulièrement et efficacement les compétences réunies par les membres du Conseil scientifique en poste à l'étranger.

Enfin, les membres sortant.e.s réitèrent quelques propositions formulées en 2014, qui pourraient rendre le CS plus utile encore au CNRS :

- puisque la politique de site est devenue un élément central de la politique du CNRS, inviter des responsables de sites à présenter leur stratégie scientifique au CS ;
- prévoir l'envoi de documents un peu plus en amont des sessions, notamment les documents descriptifs des grandes masses du budget, ce qui pourrait réduire le temps de présentation purement descriptive lors des sessions, au profit des débats sur la stratégie scientifique ;
- prévoir une publicité régulière des recommandations du CS non seulement par mise en ligne sur le site dédié, mais par insertion dans la communication du CNRS (par exemple les lettres d'information régulières de chaque délégation). Permettre, une fois par an, au président du CS d'envoyer un message électronique à l'ensemble des personnels.